

# PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSENT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continués d'office, sauf avis contraire

SEINE-ET-MARNE et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-CÔTE	PARIS et autres Départements
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES : LA LIGNE . . . . 20 c	UN AN..... 3 fr 50

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

2 Octobre — Incidents fâcheux à Rome où trois jeunes pèlerins se livrent à une manifestation ridicule, devant le tombeau de Victor-Emmanuel, au Panthéon. Malgré l'arrestation des coupables, une violente manifestation anti-française se produit.

— Un ouvrier belge vivant maritalement à Argenteuil, avec la veuve Vandriesch, brutalise cette dernière à tel point, qu'elle meurt à la suite des coups qu'elle en a reçus la veille.

3 Octobre — Cérémonie religieuse de la translation des cendres du général Lasalle, à l'Hôtel des Invalides.

— Obsèques civiles, à Bruxelles, du général de Boulanger,

4 Octobre — Inauguration à Meaux, de la statue du général Raoul, tué à Reischoffen, le 6 Août 1870.

— Inauguration à Nice, de la statue élevée à la mémoire de Garibaldi.

— M. Corentin Lebas, ancien propriétaire de l'hôtel de Lille et d'Albion à Paris, mort le 18 septembre dernier, lègue, par testament, une somme de 450,000 fr., aux pauvres de Quimperlé

sa ville natale, et à trois autres communes limitrophes.

5 Septembre — Inauguration du nouveau lycée de Gap, par M. Bourgeois, ministre de l'Instruction publique.

— Orage épouvantable en Algérie, aux environs de Batna.

Dégâts matériels considérables, Six personnes sont noyées.

— Mystère de Lisieux. On découvre le cadavre d'un homme pendu depuis trois jours dans une chambre voisine d'une autre pièce, dans laquelle on trouve le cadavre de sa maîtresse morte depuis une quinzaine de jours environ.

6 Octobre — Incident politique au Maroc. Ben-Menumier-Sya, chef du parti français est assassiné avec trente individus soupçonnés d'être partisans des français.

— Drame conjugal à Tours. Un tuari ayant surpris sa femme avec son amant, tue celle-ci, d'un coup de revolver et blesse l'amant à l'épaule.

— Épouvantable accident de chemin de fer à Lyon. Une voiture contenant six voyageurs est prise en écharpe par un train rapide. Trois

personnes sont tuées sur le coup.

7 Octobre — Mort de M. Parnell, le célèbre chef du Parti irlandais à la Chambre des Communes.

8 Octobre — Inauguration à Marseille des travaux d'assainissement de la ville sous la présidence de MM. de Freycinet, Constans, Rouvier, Yves Guyot et Jules Roche

— Crue subite du Rhône et de ses affluents. La marine éprouve des pertes matérielles considérables.

— Drame de famille à Rouen, Une mère de famille se suicide avec sa fille en l'absence de son mari.

## CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Dimanche dernier, la fanfare de Dammartin qui avait pris part au festival-concours de Meaux, a obtenu une palme de vermeil comme 1<sup>er</sup> prix d'exécution, et un 2<sup>e</sup> prix de lecture à vue, représenté par une médaille de vermeil.

— On nous prie de rectifier un fait que nous avons publié dans la *Gazette* du 29 septembre dernier.

Depuis quelque temps, M. Lesieur, chef de gare de Dammartin apprenait par les employés de service, que des individus ayant l'allure de rôdeurs de nuit, prenaient le premier train du matin, dans la direction de Paris.

Tout portait à croire que ces individus n'étaient autres que de vulgaires braconniers et on ne tarda pas à en acquérir la certitude.

Un matin, M. Lesieur, prévenu que trois de ces gaillards attendaient le train de 6 h. 49, se hâta de mettre le chef de section au courant du fait et, pendant qu'il télégraphiait à la gendarmerie du Bourget d'avoir à arrêter ces

trois individus dont la mine était des plus suspectes, M. Le Duc, les gardait secrètement à vue, dans le train, pour les remettre entre les mains de l'autorité policière, à la gare du Bourget.

Il serait à désirer, dans l'intérêt des chasseurs, que cet exemple fut suivi dans toute la banlieue de Paris, qui, dit-on est ravagée par les braconniers.

— Les nommés Albert Mayart, 34 ans, tailleur de pierres et Ernest Caminade, sont prévenus, dit un de nos confrères, d'avoir porté des coups violents à M. Bonnemain (c'est plutôt Bondos qu'on aurait dû dire) le tribunal les condamne à soixante francs d'amende chacun.

On prétend que l'intéressé ne s'en tiendra pas là, car après avoir eu le corps et le visage contusionnés, il prétend maintenant que son nom a été écorché.

JULLY

Dimanche dernier, l'*Espérance de Jully* a paru avec succès au festival-concours de Meaux et a obtenu les récompenses suivantes :

Une médaille de vermeil, comme 2<sup>e</sup> prix de lecture à vue.

Une palme de vermeil comme 1<sup>er</sup> prix d'exécution.

ERMENONVILLE

Monsieur Maurice Martin, fils de M. Léon Martin, ancien député de l'Oise, doit s'embarquer dans quelques jours sur le vaisseau-école l'*Iphigénie*.

Le fils de l'honorable maire d'Ermenonville est sorti cette année de l'école navale avec le titre d'aspirant de marine et a fait avec ce grade la campagne traditionnelle des aspirants de marine.

FORFRY

Le citoyen Alfred Duval, manouvrier est accusé d'avoir le 21 et le 22 septembre dernier, porté des coups à un

sieur Benoist, est appelé pour ce fait devant le tribunal correctionnel de Meaux, qui lui inflige 10 fr. d'amende, Roissy

Un incendie a détruit dans la nuit du 3 au 4 octobre, deux meules de blé appartenant à M. Leclercq md. boucher à Roissy.

On croit que cet incendie est dû à l'imprudence d'un fumeur.

Grâce aux prompts secours donnés par les pompiers, le feu a pu être circonscrit.

Les pertes évaluées à 3,700 fr., sont couvertes par l'assurance le *Phénix*.

## INAUGURATION DE LA STATUE DU GÉNÉRAL RAOULT

C'est par un temps splendide que la ville de Meaux a célébré dimanche dernier avec un grand éclat, la fête commémorative et l'inauguration de la statue élevée à la mémoire de l'un de ses illustres enfants, le général Raoult.

Dès le matin, une animation extraordinaire régnait dans toute la ville qui avait été magnifiquement ornée et pavoisée par les soins des habitants. De nombreuses fanfares venues des divers points de l'arrondissement pour prendre part à un festival-concours donné à cette occasion, sillonnaient les rues et faisaient retentir les échos de leurs joyeux accords. La compagnie de sapeurs-pompiers, la gendarmerie, la garnison de la ville étaient sous les armes, se préparant à rendre les honneurs militaires aux hôtes de la municipalité.

Un air de satisfaction qu'on eût cherché en vain les jours précédents, se remarquait sur tous les visages; c'est que depuis quelques heures, on avait acquis la certitude que la fête serait présidée par un ministre, aussi vit-on la foule des invités et des curieux se diriger avec un grand empressement vers la gare

longtemps avant l'heure de l'arrivée du train de Paris.

*Service à la cathédrale*

Dès samedi, un service solennel avait été célébré à la cathédrale par Mgr. l'évêque de Meaux assisté des vicaires généraux et de plusieurs chanoines.

Les membres de la famille du général Raoult, les officiers du 8<sup>e</sup> régiment de dragons, ayant à leur tête le colonnel Leynia de la Jarrige, assistaient à cette touchante cérémonie, rehaussée encore par la présence de plusieurs conseillers municipaux, de quelques magistrats et d'un certain nombre de fonctionnaires.

*Sur la tombe du général Raoult*

A dix heures, les membres du comité de la statue, un certain nombre d'officiers de l'armée territoriale et la compagnie de sapeurs-pompiers, se rendaient au cimetière pour déposer deux superbes couronnes sur la tombe du général; l'une d'elles, offerte par le comité, portait cette inscription: *Hommage au général Raoult*; l'autre: *Les sapeurs-pompiers de Meaux au général Raoult*.

Trois discours furent prononcés sur la tombe; le premier par M. Allaïre, juge au tribunal de la Seine et vice-président du Comité, qui, en termes éloquents et émus, rendit à l'illustre Meldois un juste tribut de respect et d'admiration.

M. Alfred Droz, Conseiller général du canton de Meaux, avocat à la Cour d'appel, mit en relief, dans sa brillante allocution, les vertus civiques de ce vaillant soldat; et enfin, M. Barbier, premier adjoint de la ville de Meaux, vint au nom du conseil municipal « saluer respectueusement la dépouille mortelle du général Raoult, ce vaillant enfant de la démocratie Meldoise. »

*Concours de musique*

Le concours-festival quoique parfaitement organisé sous la direction de M.

Destouches, a été par la force des choses, un peu trop délaissé et n'a pas rendu tout l'effet qu'il était en mesure de produire dans cette fête patriotique.

« La musique qui est, dit notre sympathique confrère, la parure de toutes les fêtes nationales et populaires, aurait pu jouer un très grand rôle dans toute la journée. Elle était représentée par des sociétés assez nombreuses et dévouées pour multiplier son action, et par exemple l'utiliser après l'inauguration, ramener le cortège, la faire entendre au lycée et surtout lui faire l'honneur de lui donner pour auditoire le monde officiel. Il aurait écouté avec admiration la marche de M. Gastinel, composée pour cette grande circonstance par une de nos illustrations contemporaines dont bien peu nous semblaient estimer à sa juste valeur la présence à notre fête, et enfin exécutée par plus de deux cents musiciens avec une justesse et un ensemble extrêmement remarquables. »

Quoiqu'il en soit, les sociétés ont fait de leur mieux et ont mérité les félicitations du jury ainsi que les applaudissements de la foule.

Dix sociétés ont pris part au concours: Dammartin, Juilly, Lizy-sur-Oureq, Lagny, Trilport, Monty, Étrepilly, Noisiel, la Société de trompettes de Lagny et celle du III<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

#### *A la gare*

A une heure, le cortège officiel précédé des sociétés musicales et suivi d'une foule immense, se dirige vers la gare et prend place sur le quai, en attendant l'arrivée du train ministériel. On remarquait dans cette nombreuse assistance: M. le Préfet de Seine-et-Marne, MM. Benoist et Régismanset sénateurs; MM. Prévot, Greffulhe, Gastellier, Ouvré et Montaut, députés; MM. Labour, Droz, de Moustier, Conseillers généraux; MM. Dupille, Caron et Marniesse conseillers d'arrondissement, MM. les Sous-préfets de Meaux, Provins et de Fontainebleau; M. Merré, maire de Meaux; MM. Barbier

et Bourjot, adjoints, et tous les membres du conseil municipal; la plus grande partie des fonctionnaires publics de la ville.

M. Pestelard, Inspecteur d'académie, M. Renault, Inspecteur primaire. M. Muller ancien principal du collège de Meaux, son successeur et un certain nombre de professeurs, étaient présents.

M. le Général de Sesmaisons ainsi que le corps des officiers du 8<sup>e</sup> dragons attendaient également l'arrivée du ministre. Un groupe nombreux de jeunes officiers Mellois s'étaient aussi joints au cortège.

A deux heures, le train ministériel était signalé et M. Barbey, ministre de la marine ainsi que M. le Général de division Gallimard, directeur de l'infanterie au ministère de la guerre, représentant M. de Freycinet, étaient reçus et acclamés par les représentants de l'armée du département et de la ville de Meaux.

A la sortie de la gare, le cortège se forma, précédé de la gendarmerie à cheval d'un escadron de dragons, de la compagnie de sapeurs-pompiers et de toutes les Sociétés musicales qui exécutaient de brillantes fanfares.

Pendant que la Lyre melloise saluait l'arrivée des représentants du gouvernement au chant de la Marseillaise, une salve de 21 coups de canon, annonça l'arrivée du ministre qui fut acclamé de toutes parts aux cris de: « Vive M. le Ministre! Vive la République! Vive l'armée! »

#### *Les réceptions à la Sous-Préfecture*

Pendant un arrêt à la sous-préfecture, M. le ministre reçut successivement les autorités civiles, religieuses et militaires: les sénateurs, députés, conseillers généraux, les autorités locales, les magistrats.

Mgr. l'évêque de Meaux, accompagné de son clergé reçut de la part du ministre un accueil très gracieux:

Le général de Sesmaisons présenta successivement les officiers de l'armée

active, de la réserve et de l'armée territoriale, venus en très grand nombre à cette cérémonie.

#### *Inauguration de la statue*

Aussitôt après les réceptions qui furent faites à la hâte, le cortège reprit sa marche par les rues Saint-Étienne et Saint-Nicolas qui étaient ornées de magnifiques arcs de triomphe et pavoisées de drapeaux aux couleurs nationales françaises et russes.

A l'arrivée du cortège sur la place Henri IV, M. Barbey prit place au fauteuil de la présidence, ayant à sa droite le général Gallimard, représentant le ministre de la guerre et M. Merré, maire de Meaux. A sa gauche se trouvaient M. le Préfet de Seine-et-Marne, Mgr. de Briey, évêque de Meaux, et le général comte de Sesmaisons.

Lorsque le voile qui recouvrait la statue eut disparu, M. Allaire, comme président du comité d'érection de ce monument, s'exprima en termes éloquents pour en faire la remise à la municipalité et remercier les souscripteurs de l'œuvre.

M. Merré, maire de Meaux en répondant au discours de M. Allaire, remercia le comité d'avoir pensé à perpétuer le souvenir d'un homme qui ne dut son élévation ni à sa fortune ni à sa naissance, mais à sa valeur personnelle.

En retraçant avec une rigoureuse exactitude et quelquefois même avec éloquence les principales phases de la vie laborieuse du héros mellois, son compatriote et compagnon d'armes, le général Gallimard, général de division en retraite, a accompli une noble tâche qui lui valut à diverses reprises d'énergiques approbations et de nombreuses salves d'applaudissements.

A son tour, M. Barbey, ministre de la marine, paya, en termes aussi sympathiques qu'éloquents, son tribut d'éloges à tous ceux qui ont contribué à l'érection du monument et termina ainsi son allocution:

« Au moment où la France régénérée cesse d'être isolée en Europe, où elle travaille dans l'union et dans la paix, vous avez fait, messieurs, une œuvre patriotique et salutaire, en rendant au général Raoult l'hommage qui lui est dû et en le faisant revivre pour la postérité. »

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire une magnifique pièce de vers, œuvre du colonel Mignot, compagnon d'armes du général Raoult, qui a été dite avec beaucoup de sûreté et d'entrain par M. Feschotte, professeur au collège de Meaux.

Le magnifique morceau d'ensemble composé par M. Gastinel, Président du Jury du Festival-concours, devait être exécuté par toutes les sociétés, à la suite des discours, mais, par suite d'un malentendu regrettable, le ministre se leva avant la fin de la séance et fut suivi par toutes les personnes qui devaient l'accompagner au collège, de sorte que dès ce moment, la fête se trouva scindée en deux parties.

D'une part, le cortège se reforma tant bien que mal pour se rendre au collège où devait avoir lieu l'inauguration d'une plaque commémorative destinée à rappeler les noms des anciens élèves morts pour la Patrie.

D'autre part, la foule demeura sur la place pour entendre le morceau d'ensemble que les musiques conduites par M. Boisson, exécutèrent avec un ensemble parfait, aux applaudissements répétés de l'auditoire.

Les sociétés s'approchèrent ensuite des tribunes où furent distribuées les récompenses sous la présidence de M. Gastinel.

#### *Le banquet*

A cinq heures et demie, un grand banquet réunissait sous la halle, huit à neuf cents convives.

Pendant ce repas magnifiquement servi par la maison Charvin de Paris, la Lyre melloise et l'Orphéon se sont

fait entendre tour à tour et ont été très applaudis. Le chant de la Marseillaise et de l'hymne russe ont été entendus debout et recommencés à la demande de tous.

C'est M. le préfet, qui au dessert, a ouvert la série des toasts en portant la santé de M. Carnot, Président de la République, représenté au banquet par le chef suprême de la marine française.

M. le maire de Meaux, après quelques paroles de remerciement adressées à M. le ministre de la marine, à M. le général Gallimard, représentant de M. de Freycinet, à son homonyme, M. le général Gallimard, de Meaux, à M. le préfet de Seine-et-Marne, aux sénateurs, aux députés, aux représentants de l'armée, aux magistrats, aux conseillers généraux et d'arrondissement, a bu à la santé des hôtes de la cité melloise.

L'honorable député de notre arrondissement, M. Prevet, a soulevé des tonnerres d'applaudissements, par son éloquente et sympathique parole; il a terminé son discours en portant un toast à la grandeur de la République française.

Pour finir, M. Barbey a porté un dernier toast à l'armée, à la ville de Meaux et à la grandeur de la Patrie.

#### Les décorés

Le représentant du gouvernement a accordé, selon l'usage, quelques distinctions honorifiques, savoir:

Les palmes académiques à M. Perdri-gé, architecte; M. le docteur Vilpelle; M. Rabaté, conseiller municipal et à M. Brunat, professeur de philosophie.

La croix du mérite agricole a été discernée à M. Marniesse conseiller d'arrondissement et à M. Butel, vétérinaire.

#### La soirée

À la sortie du banquet, la foule qui était immense sur la place du marché, se dissémina paisiblement dans les rues qui étaient alors resplandissantes de lumière. Des lustres, des cordons de gaz, des guirlandes vénitienes d'un très bel

effet, donnaient aux rues ornées de feuillages et de drapeaux un aspect féerique.

Le feu d'artifice tiré sur le bord de la Marne avait attiré une grande partie des habitants qui poussaient des hurras de satisfaction aux principales pièces, notamment à la dernière qui représentait l'apothéose du général Raoult.

La fête foraine du boulevard Jean Rose et les différents bals du quartier eurent un plein succès qui se prolongea jusqu'au lendemain.

## ERMENONVILLE

(Suite)

### GUY IV DE SENLIS

Guy de Senlis, IV<sup>e</sup> du nom, succéda à Guy III, son père, dans les seigneuries de Chantilly, d'Ermenonville, de Coye, de Montespilloy, de Bray et de Montmélian.

Fait chevalier l'an 1181, il fut pourvu ensuite, en survivance, de la charge de Bouteiller, par le roi Philippe-Auguste.

Il avait épousé Elisabeth de Trie, fille d'Enguerrand II seigneur de Trie et d'Edine, dame de Mouchy-le-châtel. Ils firent tous deux, en 1188, une donation de quarante sols de rente à l'Église Notre-Dame de Chailis. Deux ans plus tard, il accompagna le roi Philippe-Auguste en terre sainte et donna avant son départ (13 juin 1190) à l'abbaye d'Hérisvaux, 20 livres parisis de rente perpétuelle pour fonder un prieuré de chanoines réguliers en « sa ville de Montespilloyer ».

L'an 1217, il donna encore au prieuré de Montespilloy, un bois, appelé le bois des quatre seigneurs, qu'il avait acquis de Renaud de Montgrésin. Au retour d'un second voyage en terre sainte, où il avait été fait prisonnier des

insidèles à Damiette, il ratifia le don que sa femme avait fait durant sa captivité, à l'église Ste-Geneviève de Paris. La même année 1220, il accorda à Gautier d'Aunay, son parent, sénéchal de Dammartin, pour lui et ses successeurs, sénéchaux de Dammartin, le droit de chasser avec leurs propres chiens, dans tous les bois de sa seigneurie d'Ermenonville. (1) Enfin, pour terminer pieusement sa vie, il donna à Eudes, abbé et aux religieux de Chailis qui avaient grand besoin d'eau salubre, le droit de prendre celles de sa propriété pour les conduire à travers les bois et les champs, jusqu'à leur monastère. Il mourut le 16 octobre 1221 et après son trépas, la grande boutellerie de France fut donnée à un prince du sang, Robert de Courtenay. (2)

Guy IV laissa de son mariage avec Elisabeth:

1<sup>er</sup> Guy le Bouteiller de Senlis, V<sup>e</sup> du nom, qui suit.

2<sup>e</sup> Guillaume le Bouteiller de Senlis, seigneur de Chantilly, de Courteuil et Montmélian.

3<sup>e</sup> Raoul le Bouteiller de Senlis, seigneur de Luzarches et de Coye, puis seigneur d'Ermenonville.

4<sup>e</sup> Marie le Bouteiller, citée dans un acte de 1210 et nommée la Bouteillière.

### GUY V DE SENLIS

Guy le Bouteiller de Senlis, V<sup>e</sup> du nom, fils aîné de Guy IV, lui succéda dans les seigneuries d'Ermenonville, de Montespilloy, de Bray, de Rully et de Chamecy.

L'acte de fondation du prieuré de Montespilloy indique que Guy naquit l'an 1189. Lorsqu'il eut atteint l'âge d'être chevalier, il fut armé solennellement et épousa peu de temps après Elisabeth de Garlande, dont la famille était alors une des plus puissantes du

royaume. (3) Elle était fille de Guillaume de Garlande, chevalier, seigneur de Livry et d'Alix de Châtillon.

L'an 1221, Guy accorda à l'église de Montespilloy, une dime située à Aiovil-lers, que son père tenait en fief de l'évêque de Senlis. L'année suivante, il fonda une chapelle en son château d'Ermenonville et lui accorda dix livres parisis de rente. Cette chapelle était solis le vocable de Saint-Nicolas.

Ce seigneur mourut avant l'année 1132, laissant un fils unique: Guy le Bouteiller de Senlis, VI<sup>e</sup> du nom; quant à Elisabeth de Garlande, elle se remaria avec Jean de Beaumont, chambrier de France. (à Suivre) E. L.

1 — Duchesne hist. de la maison des Bouteillers de Senlis, p. 25.

2 — Ausolme hist. des gr. off. T. 8 p. 516.

3 — Les armes de Garlande étaient: d'or à deux fasces de gueules.



La scène se passe sur le bord de l'Oise, en temps prohibé.

Un garde prend un habitué qui a l'air de pêcher à la vive amorcée et lui déclare procès-verbal.

L'autre, lentement, retire de l'eau dix mètres de ficelle et bientôt, aux yeux du garde ébahi, apparaît un... hareng salé.

Et le particulier de dire contrarié: — Alors, maintenant, on n'a plus le droit de faire dessaler son hareng.

Un commis-voyageur cause avec la demoiselle de magasin, en attendant l'arrivée de la maîtresse de maison.

— Combien avez-vous d'habitants ici?

— Trois mille cinq cents.

— Trois mille cinq cents! En y comprenant les ânes du pays?

— Oui, monsieur, et même un peu plus, en y ajoutant les ânes de passage.



# L. ÉTHIS

HORLOGER, BIJOUTIER  
à DAMMARTIN, (S-&-M).  
Rue Ganneval  
à l'angle de la rue Notre-Dame

Montres en or et argent — Pendules  
et Bijoux — Orfèvrerie — Dorure et ré-  
argenterie.

Pièces de précision — Remontage  
de pendules à l'année.

*Réparations garanties*

**PRIX MODÉRÉS**

La maison se recommande pour les  
soins apportés aux pièces qui lui sont  
confiées.

**Achat d'Or et d'Argent**

On peut aussi s'adresser à Saint-Marc chez  
Madame Fauve Elbis

LE **COURRIER**  
DES **MODES**  
PARISIENNES

12 pages - 15 centimes  
*plus complet que les journaux à 25 cent.*  
publie chaque samedi 50 modèles  
élégants et pratiques de robes,  
manteaux, chapeaux, costumes  
d'enfants, ouvrages, etc., avec  
explications et patrons découpés.  
Feuilletons, Causerie médicale  
p<sup>r</sup> M<sup>me</sup> le D<sup>r</sup> BERTILLON. Etude :  
**QUE FERONS-NOUS  
DE NOS FILLES ?**  
décrivant toutes les professions  
et métiers pouvant être exercés  
par des femmes. Nombreuses  
primes. Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS D'ESSAI  
Pour 3 mois (156 pages), le journal  
simple: 2<sup>f</sup> 50. Avec chaque fois une  
gravure coloriée, 3 mois: 5<sup>f</sup>. Pour  
s'abonner, envoyer mandat-poste ou  
timbres aux Editeurs: IMANS & C<sup>o</sup>,  
35, RUE DE VERNEUIL, PARIS

**ON DEMANDE :**

un Compositeur-Minerviste à  
l'Imprimerie E. Lemarié.

*Bonnes références — Écrire de suite*

**ON DEMANDE :**

un APPRENTI à l'Imprimerie  
du journal,

## LIBRAIRIE

PAPETERIE—RELIURE  
IMPRIMERIE

Encadrement, Photographie

E. LEMARIÉ  
à DAMMARTIN, (S-&-M)

Encadrement du *Certificat d'études*  
*primaires* avec baguette noire filet or:  
**2 francs**

Montage de la grande carte du  
*Canton de Dammartin*, dressée par  
ordre du Conseil général de Seine-et-  
Marne.

Collage sur toile, vernie et montés  
avec gorge et rouleau

**7 fr. 50**

GRUPE de la Société de  
Secours mutuels de Dammartin;  
*épreuves émaillées de 23-30*

**Prix: 2 francs**

Groupé de la Fanfare: 1 fr. 50

**ROULETTE FESTONNEUSE**

permettant de dessiner rapidement  
et économiquement les dessins de feston  
sur toutes les étoffes

**Prix: 2 fr. — par la Poste 2 fr. 25**

**MANUFACTURE FRANÇAISE**

d'ARMES

de St-Etienne, (Loire)

Société des Vélocipèdes

« L'HIRONDELLE »

Le tarif-album, magnifiquement  
illustré de 900 dessins et contenant  
une foule de renseignements utiles,  
est remis *gratuitement* aux chasseurs  
et aux vélocipédistes qui en feront la  
demande à la *Librairie E. Lemarié*.

*Renseignements sur demande affranchie*

**Le Directeur-Gérant : E. LEMARIÉ**

*Dammartin Imp. E. Lemarié.*

